



ENTREPRISES

Mesures prises par le Ministère de l'Économie et des Finances



ENTREPRISES

Mesures prises par le Ministère de l'Économie et des Finances

Mesures prises pendant la période de confinement COVID-19

Face à l'épidémie du Coronavirus Covid-19, le gouvernement est en solidarité totale avec les entreprises et leurs salariés, et continuera d'être pleinement mobilisé dans les jours et les semaines à venir. Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des Finances et Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances, ont reçu, à plusieurs reprises, les acteurs économiques nationaux ainsi que les partenaires sociaux sur l'impact du Coronavirus Covid-19 sur l'activité économique. Une cellule de continuité économique a été activée pour mieux gérer l'impact sur l'économie à travers une prise quotidienne de décisions.

 **+ ALLER PLUS LOIN**

> Mesures immédiates de soutien aux entreprises mises en place par le Gouvernement 

Communauté d'Agglomération Var-Estérel-Méditerranée

624, chemin Aurélien
(rond-point A.Karr)
CS 50133
83707 SAINT-RAPHAËL CEDEX

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Tél. : 04 94 19 31 00

Fax : 04 94 19 31 10

[http://www.cavem.fr/actualites-23/mesures-prises-par-le-ministere-de-l-economie-et-des-finances-1044.html?
cHash=fba1f708b257fb21cc7641695d1cda26](http://www.cavem.fr/actualites-23/mesures-prises-par-le-ministere-de-l-economie-et-des-finances-1044.html?cHash=fba1f708b257fb21cc7641695d1cda26)